ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company et Maryland vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos cinq, six sept et huit dans l'îlet No 94, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Tonti), Force et Vertu, sur un plan de D E Seghers, daté le 16 avril 1880, et d'après lequel les lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots ont les mêmes dernières sur un plan de J. Pilié daté le 2 juillet 1880 comme lots Nos 10 et 11, dans l'îlet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt pieds de profondeur mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

P. M. Muner, avocat pour la plaignante.
10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon, entre les rues Force et Vertu.

The Teuton's Loan and Building Company vs J. R. Jobbiane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,030—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos cinq, six sept et huit dans l'îlet No 94, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Tonti), Force et Vertu, sur un plan de D E Seghers, daté le 16 avril 1880, et d'après lequel les lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots ont les mêmes dernières sur un plan de J. Pilié daté le 2 juillet 1880 comme lots Nos 10 et 11, dans l'îlet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt pieds de profondeur mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.
3 juil—3 4 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No 4026 rue Saint Remparts entre les rues Marengo et Constantinople.

Mark R. Neuhauser vs Mme Eva Buttler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 311—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières—No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un petit cottage en terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Denis (maintenant Saint Remparts) Marengo Orleans et Constantinople mesurant trente quatre pieds de face à la rue St Denis (maintenant Saint Remparts) par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles (maintenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et six).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.
3 juil—3 4 10 17 24 31—août 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Deevre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 007, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par le Rev. Joseph Hanra, Lawrence Hugh Flynn exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Clegg & Quintero, avocats.
10 juil—10 20 25

Succession de John Millien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 6[illegible]—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Tucker, femme de Wm Tucker exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

15 juil—15 19 24

Succession de P. A. Hurtubise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43 813—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et amendé présenté par Frank Zengel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats.
14 juil—14 18 23

Succession du Rév. Michael Coughlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 160, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par le Rev. Joseph Hanra, Lawrence Hugh Flynn exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert Lee, avocat.
12 juil—12 18 21

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler.

No 67 894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 60 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre "B" dans l'îlet borné par les rues Bourgogne St Ferdinand, Port et Remparts mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par côté et elle est près de tous les avantages, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 juin—25—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand buvette, entrepôt de belles étagères, compteur pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout, citerne et hangar sur le devant grands hangars et écurie dans le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois en banqueroute, No 4[illegible]. Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 854 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peyton, arbitre en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tourne [illegible] et White et mesurant trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur et façade égale à la rue White de cent trente neuf (139) pieds vingt (20) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

St Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 1 Hon. W. R. Bommer, rendu le 14 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans affaire de Wm A. Dickson vs Wm Sauer et al, No 6[illegible]921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 113 borné par les rues St Claude, Rempart Dumaine et Philippe, désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 72 pieds de profondeur et entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 pour mise vente. Acte de vente pardevant Rob P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—m. 5 12 19 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Berkson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Talbot J. Barlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Philip H. Mentz, avocat.
18 août—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 059—Division D. Attendu que John Reilly a présenté une pétition à la Cour à ceet effet, obtenir lettres d'administration de la succession de feue Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, décédée intestat, ainsi qu'il est par le présent donné à tous ceux qui en peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi ne serait pas fait droit à la requête pétitionnaire. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

1er juil—1er 22 27

Succession de William Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 70 [illegible]—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Octave Mary Bernard administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas et Sutton, avocats.

17 juin—17 21 26

Succession de Mme Eve John Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No de 118, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Talbot J. Barlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Philip H. Mentz, avocat.
18 août—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles résidences de nos cittoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux No 802 rue Perdido, près Carondelet, MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes avant de grands salons avec portes à coulisses, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et quatre étages supérieurs à chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout, citerne et hangar sur le devant, grands hangars et écurie dans le fond avec entrée de côté, grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois en banqueroute, No 4[illegible]. Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 854 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peyton, arbitre en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tourne [illegible] et White et mesurant trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur et façade égale à la rue White de cent trente neuf (139) pieds vingt (20) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal à l'encoignure de la rue Telemaque.

No 69 764—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 30 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 18 juin 1903 dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vs Mme Mamie Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet orné par les rues Canal, Télémaque, Gravier et Génie formant les encoignures des rues Télémaque et Canal, et Télémaque et Gravier et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à cette ligne des rues Canal et Gravier, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprennent le joli et agréable cottage double en bois simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses et allées pavées en briques.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

25 juin—25—m. 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples,

[illegible] et [illegible] rue Annonciation à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune, JEUDI, le 30 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 70 453 dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. Doerr et al, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joseph, Laurel Octavia et Annonciation anciennement ferry, sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1896 et attaché à un acte de partage entre Hodgson et autres passé pardevant T. O. Stark, alors notaire, le 1 mai 1897.

Le lot No 1 portant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, [illegible] largeur dans le fond sur 134 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1 et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5503 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, B. W. Kernan, T. B. Flynn et V. J. Stentz, avocats.

23 juin—28—juil—5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES,

636 rue de Chartres, coin St Pierre.

Succession de George Imbolte

No 70,773—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 22 juillet 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux ci-dessus, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 17 juillet 1903, je vendrai à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, les ci-après:

Un lot de bois, un lot de charbon de bois, un jeu de harnais, un cheval, un mulet, deux wagons, un lot de meubles et autres effets mobiliers.

Conditions—Comptant.

19 juin—19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Cottage double désirable sur un grand lot de terre.

3034 et 3036 rue Nord Remparts entre les rues Montegut et Clouet

No 70,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 par la Succession de Frederick James Olsen, No 64 307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. Theard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille tenue pardevant A. J. Caulfi, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Clouet, Montégut et Bourgogne, un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1836, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur, l'autre lot est situé au dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D. Hémécourt, le 25 juin 1834, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21 de l'angle droit et parallèle avec la rue Remparts 120 pieds, de l'angle droit et parallèle avec la rue Montégut 42 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté [illegible] et un [illegible] et un [illegible] payant.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Caulfi, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Jazz

No 129 RUE DUPRÉ.

Succession de Lione R. Garcia

No 70 775—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903 du Hon. O. H. Theard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré retire du trottoir, sous une barrière en fer contenant galerie, grand vestibule, salons doubles, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour usage et dépense etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gaz partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées en briques, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Gayoso et l'avenue Cleveland désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil, et voyer daté le 20 mars 1885 annexé à et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph, notaire public en cette ville sous date du 23 mai 1896, et aussi sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer daté le 17 février 1893 et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 avril 1893, et désigné par le numéro vingt-deux sur lédit plan de S. G. Del Isle ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit, à savoir: les lots Nos vingt et vingt et un mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No vingt deux mesurant trente-trois pieds 3 pouces et 3 lignes de face à ladite rue Dupré sur 141 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. La maison est élevée de terre bien peinte à l'huile avec portes à coulisses et cabinets dans les chambres à coucher et est une maison jolie et aussi complète résidence qui puisse être trouvée ou désirée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour faire la collection des dites améliorations devant être couvertes assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire aux frais de l'acquéreur.

M. Cooper & Benedict, avocats.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 26

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques
Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 383, à Algiers au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville
RUE CARONDELET 315
Phone 576

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'Encoignure des rues Louisa et Levée.

Succession de Stephen Bacepegalope

No 70,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur—MERCREDI, le 29 juillet 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-dessus, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 17 juillet 1903, je vendrai à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, les ci-après:

Un lot de bois, un lot de charbon de bois, un jeu de harnais, un cheval, un mulet, deux wagons, un lot de meubles et autres effets mobiliers.

Conditions—Comptant.

19 juin—19 26 29

Fitzpatrick, Brennan & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN TRES BEL ASSORTIMENT DE—

MARCHANDISES de MAISON A CRÉER AN

Vendu le 28 juillet à 11 h. a. m. SUR LES LIEUX No 122 RUE BOND REMPART

Entre les rues Canal et Domaine

Ia vs Mme M. F. Wheeler et al

No 71,049—Cour Civile de District—Division A.

PAR FITZPATRICK, BRENNAN & COMPAGNIE—Harry W. Fitzpatrick, encanteur—Bureau No 317 rue du Camp—MARDI, le 21 juillet 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, sans estimation, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un grand tapis droit, un ameublement de salon de deux pièces avec incrustation d'acajou, lits de repos, armoire en noyer avec porte miroir, ameublement de chambre à coucher, miroirs, chaises, Morris, berceuses, Wicker, bandes de tapis, portemanteau en chêne, lits en fer, meubles de chambre à coucher en chêne, lit de repos Wicker, ameublement de salle à manger en chêne, réfrigérateur, fourneau à gaz, coffre fort, glacière, verreries et plus de 2 000 yardes de nattes toute neuve.

Conditions—Comptant sur les lieux et prompte livraison.

Pas de réserve. 19 juil—3 9

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE POUR CLORE UN JOLI STOCK

De Marchandises de Bijoutier, Comptoirs ouverts, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI, le 27 juillet 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903 dans l'affaire de L. Lederbach Company Limited, vs ses créanciers, No 69 921, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, No 334 et 340 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez.

En gros le stock de plombier, ajustement et matériaux et comptes courants, vitrines, étagères, rayons, etc., d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

H. B. Ferman, avocat.
15 juil—15 19 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville VENDREDI, 7 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis à vis de cette ville, désigné par le numéro seize de l'îlet numéro vingt six lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Homer et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre duquel ledit lot forme partie, connus comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix huit cent quarante neuf et déposé dans le bureau de ——— pour référence.

Ledit lot mesure en mesure américaine trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. A. Parsons, avocat pour les plaignants en exécution.
7 juil—7 8 14 21 28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District

Formant l'encoignure de la rue Annonciation et Chemin Félicité connue comme

No 1652 rue Annonciation.

Félix J. Dreyfous vs Johanna A. F. Heilmera

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70 805—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et